Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Janvier 2019

Ruy-Montceau

Sommaire

3: Editorial

4: Agenda

5: Ateliers pour les seniors

6-7: Retour sur ...

8-9: Nouveau plan d'adressage

10-11: La Loi SRU

12-13-14: Les travaux

15: Enfance - Jeunesse

16: Gestion des risques

17: Très haut débit

18: Etat civil

19: Points de vue

20: Calendrier des manifestations

www.ruy-montceau.fr

Hôtel de ville

77 rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy
SEMIDAO
Tél: 04 74 96 32 20 (24h/24)
Numéro d'astreinte : 07 76 15 77 70

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets
Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:
Lundi 13h30-16h30
Mercredi 13h30-16h30
Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30
Samedi 08h00-12h00

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau.

Directeur de publication: Guy RABUEL

Tirage: 2 100 exemplaires

Rédaction: Bernard HILDT Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET

Numéro de janvier 2019

Impression: Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu

IMPRIM'VERT

papier recyclé

Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau Pixabay

Editorial

La fin d'année 2018 a vu l'expression de nombreuses revendications, dont la plupart tenaient au pouvoir d'achat des français et au sentiment de ne pas être considéré par les pouvoirs publics.

Toutes proportions gardées, ces inquiétudes peuvent se transposer à l'échelon d'une commune.
En effet, la baisse des dotations, le manque de visibilité sur la permanence de la compensation liée à la suppression de la taxe d'habitation, ou encore la prochaine réduction du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (moins 140 000 € à l'horizon 2021) font peser de graves incertitudes sur l'évolution des finances d'une collectivité comme la nôtre.

Si chacun est unanime sur la nécessaire baisse de la dépense publique, il en est tout autrement dans la pratique lorsque les attentes des concitoyens ne sont pas satisfaites.
Cela nous impose de revisiter nos organisations, de réfléchir autrement au service public.
On priorise, on rationalise, et on applique deux règles fondamentales que nous nous sommes fixées : ne pas dépenser plus que ce que nous avons, et ne pas augmenter la fiscalité des ruymontois pendant la durée de ce mandat.

Notre objectif demeure néanmoins de préserver un cadre de vie de qualité pour les habitants et de porter une ambition de justice sociale.
C'est dans ce cadre que nous avons décidé de supprimer le colis de Noël distribué indistinctement à toutes les personnes de plus de 75 ans de Ruy-Montceau, et ce quel que soit leur niveau de revenu.
Notre volonté est de réorienter le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vers les plus nécessiteux et sur l'organisation d'évènements spécifiques dédiés aux seniors comme des ateliers sur la mémoire, le sommeil ou la prévention routière.
Ce choix nous permettra également de pérenniser et de consolider le repas du CCAS pour qu'il demeure un vrai moment de convivialité et de partage pour toutes les personnes de plus de 70 ans habitant notre commune.
Nous allons également mettre en place un registre des personnes vulnérables qui nous permettra de veiller sur les personnes les plus fragiles et de les visiter ou les contacter en cas de nécessité.

Vous découvrirez ainsi dans cette édition les outils que nous mettons en œuvre pour alerter la population dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.
Vous découvrirez également un point d'étape précis sur la loi SRU et ses conséquences pour Ruy-Montceau.
Ce bilan chiffré, produit par les services de l'Etat, vous démontreront une nouvelle fois que les objectifs fixés par cette loi sont inatteignables pour notre commune, que ce soit à moyen ou à long terme, et ce quelle que soit la municipalité en place.

Prévoir l'évolution de notre commune en programmant des investissements, maîtriser les coûts de fonctionnement tout en maintenant une grande qualité de service public, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie tout en accompagnant l'arrivée de nouveaux habitants, tel est le contexte dans lequel nous orienterons notre budget 2019 pour un développement harmonieux de Ruy-Montceau.

Mais une commune, ce n'est pas que des travaux et des décisions budgétaires, c'est également une communauté qui se doit de partager des valeurs telles que le respect, la tolérance, la solidarité, ou la foi en l'humain qui concourent au bon fonctionnement du vivre ensemble.

Attaché à ces valeurs, confiant dans l'avenir, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.
A chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches, je vous souhaite beaucoup de bonheur et de succès dans vos projets.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité qui se déroulera le vendredi 11 janvier 2019 à 19h00 au hall des sports.

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

Toute la population de Ruy-Montceau est cordialement invitée à la cérémonie des voeux de la Municipalité qui se déroulera le VENDREDI 11 JANVIER 2019 à 19h00 au hall des sports

Soirée information-débat à destination des acteurs économiques

Jeudi 31 janvier 2019 à 19h00 à la salle de Lavitel

Tous les acteurs économiques de la commune sont conviés à cette soirée qui se clôturera par un buffet dînatoire.

Repas du Centre Communal d'Action Sociale

Dimanche 24 février 2019 à 12h15 au Hall des sports

Repas offert à toutes les personnes de Ruy-Montceau âgées de 70 ans et plus.
Les inscriptions seront prises à l'hôtel de ville jusqu'au jeudi 14 février 2019.
La participation au repas des personnes accompagnatrices de moins de 70 ans sera de 30€.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose plusieurs ateliers aux personnes de plus de 65 ans habitant à Ruy-Montceau.

L'inscription est gratuite, et se fait à l'hôtel de ville. Le programme détaillé de chaque manifestation est disponible sur le site www.ruy-montceau.fr

MIEUX COMPRENDRE ET GERER LE SOMMEIL

Animé par l'association Brain Up

Avec l'âge, les Seniors se plaignent davantage de leur sommeil : nuits écourtées, insomnies fréquentes, sommeil de mauvaise qualité, sentiment de fatigue diurne.
Or souvent ils ignorent que ces situations sont souvent une évolution normale de notre organisme lié au vieillissement. Il s'agit donc d'abord de comprendre ces difficultés et d'en prendre conscience pour savoir adopter ses comportements et ses attitudes.

Ces ateliers se veulent des moments de convivialité et d'échanges qui doivent permettre aux participants de :

-Comprendre le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge.
-Connaître les conseils et les astuces à mener au quotidien, en journée ou pendant la nuit, pour faire face aux difficultés.
-Découvrir les différences entre ces difficultés passagères normales et les pathologies liées au sommeil.
-Expérimenter certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles.

Il est nécessaire de s'inscrire pour l'ensemble des séances. Le nombre de participants est limité à 18.

DATES:
-Mardi 5 février 2019 de 14h30 à 16h30.
-Mardi 12 février 2019 de 14h30 à 16h30.

LIEU:
-Hôtel de ville, salle du conseil municipal.

TRAVAILLER SA MÉMOIRE TOUT EN PRENANT PLAISIR

Animé par l'association Brain Up

Les séances se veulent avant tout un moment de plaisir :

-Plaisir d'entraîner la mémoire et d'exercer les différentes fonctions cognitives.
-Plaisir d'apprendre le fonctionnement du cerveau et les enjeux liés à son vieillissement normal.
-Plaisir de partager un moment en groupe.

Cet atelier vise à donner les moyens à chaque participant :

-D'exercer ses principales fonctions cognitives.
-D'apprendre les techniques pour transférer ces exercices dans la vie quotidienne.
-De connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau.

Il est nécessaire de s'inscrire pour l'ensemble des séances. Le nombre de participants est limité à 18.
Chaque séance est un moment de convivialité et d'échanges. Chaque participant participe selon son niveau et ses attentes.
Il n'y a pas de score, de points par exercice ou de performances.
L'approche est surtout qualitative pour permettre à chacun d'acquérir des outils et techniques à appliquer au quotidien.

DATES:
-Mardi 12 mars 2019 de 14h30 à 16h30.
-Mardi 19 mars 2019 de 14h30 à 16h30.
-Mardi 26 mars 2019 de 14h30 à 16h30.
-Mardi 2 avril 2019 de 14h30 à 16h30.
-Mardi 9 avril 2019 de 14h30.

LIEU:
-Hôtel de ville, salle du conseil municipal.

RÉVISER LE CODE DE LA ROUTE

Animé par la Prévention Routière

Cet atelier vous permettra d'évaluer vos connaissances du Code de la route, et si besoin, de remettre à jour certaines d'entre elles.

Le tout dans un cadre convivial, sans pression ni jugement ! Le nombre de participants est limité à 40.

DATE:
-Jeudi 16 mai 2019 de 14h00 à 16h30.

SOIRÉE HALLOWEEN

Cette soirée, réservée aux familles ruymontoises, a une nouvelle fois remporté un vif succès. Un grand bravo aux organisateurs qui n'ont pas ménagé leur temps pour la réussite de cette manifestation.
Les enfants et les parents ont fait preuve d'une grande créativité dans les déguisements.

FOIRE DE LA SAINT-DENIS

Pour cette 788ème édition, la confrérie des Echalas Dauphinois était venue accompagnée par de nombreuses autres confréries représentant divers métiers de bouche. Cette année encore de nombreux visiteurs ont pu déambuler dans les allées à la recherche de la bonne affaire.

REMISE DE CHEQUES

Chaque année, le vide grenier et la course humanitaire « La Berruyenne», organisés par l'AS Randonneurs permettent de récolter des fonds au profit du corps médical hospitalier.
Le résultat de ces manifestations édition 2018 s'est traduit par la remise d'un chèque de 6 300 € au service du professeur Bertrand de l'IHoP de Lyon, et d'un chèque de 2 400 € au profit de l'hôpital pédiatrique Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu.
De nombreux bénévoles et élus étaient présents à l'occasion de la remise officielle de ces chèques.
Un moment convivial est venu clôturer cette soirée dédiée à la générosité.

EXPOSITION SUR LES GUERRES DU XXE SIECLE

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre, une exposition organisée par le Souvenir français était présentée salle de la Salière. Les enfants des écoles du CE2 au CM2 ont ainsi pu se rendre compte au travers des photos et objets divers de ce qu'ont vécu les soldats engagés dans ces guerres pour défendre notre pays et la liberté.

TELETHON

Cette année encore, la population s'est mobilisée pour cette manifestation dédiée à la recherche médicale. De nombreuses animations se sont déroulées sur la commune à l'initiative des organisateurs bénévoles. Les lumignons confectionnés par les enfants des écoles de Ruy-Montceau ont été exposés lors du lancement des illuminations de fin d'année. Après l'arrivée du Père Noël, tous se sont retrouvés au hall des sports pour une soirée spectacle de grande qualité.

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les familles nouvellement arrivées dans la commune avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour la soirée d'accueil et d'intégration. Après avoir souhaité la bienvenue à ces nouveaux habitants, le maire a présenté les infrastructures de la commune, les réalisations et les projets en matière de travaux et d'urbanisme. Place est ensuite laissée aux questions auxquelles ont pu répondre les adjoints et conseillers municipaux présents.
Cette sympathique soirée s'est terminée par un moment de convivialité apprécié des invités qui ont pu faire plus ample connaissance.

Nouvelle dénomination des voies et numérotation des habitations

L'adresse est une donnée d'information essentielle. Une adresse aux normes, c'est ainsi l'assurance d'un accès rapide pour les services de secours d'urgence, les services à domicile, les livraisons, la distribution du courrier.
Une adresse aux normes est également une condition indispensable pour pouvoir bénéficier de la fibre optique à son domicile.
Une adresse aux normes est enfin un moyen d'identifier avec précision la localisation des habitations, des bâtiments publics et des sites remarquables (stade, cimetière, ...).

Un audit a fait ressortir qu'un grand nombre d'adresses de la commune ne sont pas conformes au système national de l'adresse, soit en raison de la dénomination des rues (homonymies, lieux-dits, voies sans nom), soit en raison de la numérotation utilisée.
Aussi, en partenariat avec La Poste, un groupe de travail a été constitué pour réaliser un nouveau plan d'adressage destiné à résoudre les difficultés constatées sur le terrain, harmoniser les adresses sur l'ensemble du territoire communal, et adopter des adresses conformes aux normes du système national de l'adresse.

Lors de sa séance du 6 décembre, le conseil municipal a adopté A L'UNANIMITE les nouveaux noms des voies de la commune.
Sur le terrain, cela va se concrétiser par:

- -Des dénominations de rues ou d'impasses qui en sont dépourvues aujourd'hui.
- -Des rues qui vont changer de nom.
- -Des habitations qui vont changer de numéro.

La Poste se chargera de reprendre la numérotation métrique et de modifier les adresses auprès des différents services administratifs.

Dans le courant du premier trimestre 2019, une communication sera faite par le facteur auprès de chaque habitant concerné par ces changements.

DENOMINATION ACTUELLE	NOUVELLE DENOMINATION
Impasse de Roméage	Impasse des Orchidées
Impasse de Bellevue	Impasse des Dahlias
Lotissement de Bellevue	Impasse du Gatu et impasse des Chardons
Lieu-dit Le Thuilay	Chemin du Buclay
Lotissement les Lupins	Impasse des Lupins
Lieu-dit Pierre blanche	Rue Centrale
Route de Chatonnay	Route de Montceau
65 A B C D rue Centrale	Impasse des Pivoines
Lotissement les Bruyères	Impasse des Bruyères
Lieu-dit Loyassière	Impasse des Giroflées
9 A B C D Chemin de Bonnesouay	Impasse des Anémones
Lieu-dit LeTerrat	Impasse des Amarantes
Chemin de Marguinière	Rue des Campanules
Chemin du Soud	Impasse des Alpes
Vie de Favre	Rue de Favre
Impasse de Palletière	Impasse de Chavilin
Résidence du parc	Impasse du Parc
Impasse de la Ratelle	Impasse des Poiriers
Impasse de la Ratelle embranchement gauche	Impasse des Orangers
2 et 2T Chemin de la Ratelle	Impasse des Amandiers
Chemin du Grand Rozière	Chemin de Bocalville
Chemin du Petit Rozière	Chemin des Troënes
Impasse de Petit Rozière	Impasse des Hêtres

DENOMINATION ACTUELLE	NOUVELLE DENOMINATION
Impasse de la Vieille Borne (Est)	Impasse des Châtaigniers
Impasse de la Vieille Borne (Ouest)	Impasse des Genévriers
Chemin de Chapotin	Chemin de Bouezy
Impasse du Bois des Chaumes	Impasse des Arbousiers
Lotissement la Chaumière	Impasse de la Chaumière
Lotissement des Petites Chaumes	Impasse des Eglantiers
Impasse de la Vie Etroite	Rue des Cyprès
Place du 8 mai (docteurs + école primaire)	Rue de l'Ecole
Vie Etroite (RD54b - RD1006)	Rue Etroite
Vie des Mulets (VC24)	Rue des Baudets
Vie des Mulets (giratoire - Muet)	Rue des Mulets
Chemin le Perelly	Chemin de la Guichardière
Le clos de Ruy y/c pâquerettes	Impasse des Jardins
Le clos de Ruy (lotissement)	Impasse des Prunus
Lotissement de la Source	Impasse de la Source
Résidence du clos Vert	Impasse du Clos Vert
Cour des Moulins	Impasse des Moulins
Résidence du Lac	Impasse du Lac
Rue du Lac (voie nouvelle)	Rue des Erables
Vie de Boussieu (Sud de RD1006)	Route de Boussieu
Vie de Boussieu (Nord de RD1006)	Rue des Erables
Vie de Boussieu (partie Nord)	Rue des Magnolias
Vie de Chade	Rue de Chade
6 et 6bis Rue de la Poterie	Impasse des Artisans
Lieu-dit Les Guercières	Route de Chambéry
Rue de la Bourbre (Est)	Impasse du Plan d'eau
Impasse Padovèse (Cantinières)	Impasse des Palmiers
Chemin des Cornes (Antennes)	Chemin des Antennes
Lieu-dit La Plaine du Milieu	Rue de la Plaine
Lieu-dit La Plaine du Milieu	Rue du Milieu
Desserte ferme Andrieux	Chemin du Petit Mont
48 Rue de la salière (maternelle)	Impasse de la Mairie
48 Avenue de la Vieille Borne	Impasse du Lavoir
30 A B C D Avenue des cantinières	Impasse des Buis
35 et 37 Rue de Lavitel	Impasse des Figuiers
20 et 21 Cour des Moulins	20 et 21 Impasse des Moulins
Place de l'Eglise	Rue de l'Eglise
Accès propriété Bonin Cantinières	Impasse des Oliviers

Un nouveau responsable des services techniques

Bienvenue à David BEHLJULJOVIC nouveau responsable des services techniques qui remplace Maï Thy DEGORE.
Berjallien d'origine, il a été pendant 19 ans responsable du service des espaces verts à la ville de Bourgoin-Jallieu puis responsable du centre technique de St Laurent de Mure pendant 1 an.

La Loi SRU

Aménagement entrée Ouest de Ruy,
Vue depuis le chemin des Vignes

Le contexte:
La commune est soumise aux dispositions de l'article 55 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et doit de ce fait détenir un taux de logements locatifs sociaux (LLS) d'au moins 20 % des résidences principales en 2025.

Les chiffres:
Les objectifs de la Loi SRU sont déclinés par période triennale.
Au 1er janvier 2014 la commune disposait de 4,12% de LLS. La commune n'ayant pas atteint son objectif de production pour la période triennale 2011-2013, un arrêté de carence a été pris par le Préfet de l'Isère et le droit de préemption urbain a été transféré à l'État.

Sur la période triennale 2014-2016 la commune de Ruy-Montceau a produit 114 LLS pour un objectif de 71. Le bilan de cette période étant excédentaire de 43 logements, il a été mis fin à l'état de carence de la commune par arrêté préfectoral le 30 mai 2017.

Au 1er janvier 2016 la commune de Ruy-Montceau disposait de 100 LLS soit 5,46%. Il manquait alors 266 LLS pour atteindre l'objectif de 20 %.

L'objectif minimal à atteindre pour la 6ème période triennale 2017-2019 a été fixé à 95 logements avec un report des 43 logements produits sur la période triennale précédente.
A noter que les élus ont réussi à obtenir la création de 35 logements locatifs sociaux dans la future résidence senior, ce qui est une première en Isère.

Au regard de ces chiffres, ce sont près de 190 logements locatifs sociaux qui restent encore à construire sur Ruy-Montceau pour répondre aux objectifs de la loi SRU.

Opérations	Nombre de logements	Nombre de logements locatifs sociaux	Prise en compte période triennale 2014-2016	Prise en compte période triennale 2017-2019
Résidence Les Lupins, chemin des Traîneaux	14	14	14	
Clos Raffet, impasse de Raffet	9	9	9	
Les balcons de la Ratelle, impasse de la Ratelle	25	8	8	
Entrée Ouest, avenue de la Vieille Borne	138	85	65	20
Requalification ancienne boulangerie, rue de la Salière	28	17		17
TOTAL	203	133	113	37 (A)
Objectif triennal 2014/2016			71	
Objectif triennal 2017-2019				95 (B)
Report de l'excédent 2014-2016 sur 2017-2019				43 (C)
Logements privés ayant bénéficié d'un conventionnement ANAH				2 (D)
Nombre de logements manquants pour atteindre l'objectif triennal 2017-2019 (B-A-C-D)				13

(Source : bilan du contrat de mixité sociale établi par la DDT de l'Isère).

La procédure d'exemption:
Dans le Courrier Ruymontois de janvier 2017, nous vous informions de la démarche initiée, avec le soutien de la CAPI, pour que la commune puisse être exemptée de ses obligations lors des prochaines périodes triennales en vertu des dispositions de la Loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017.
Cette demande d'exemption a été refusée car la commune de Ruy-Montceau se situe dans l'unité urbaine de Bourgoin-Jallieu et donc dans une agglomération de plus de 30 000 habitants.

Les spécificités de la commune n'ont donc pas été prises en compte.

L'avenir:
Fidèle au principe que «les luttes que l'on ne mène pas sont celles que l'on est sûr de perdre», la municipalité actuelle va intensifier sa participation aux nombreuses initiatives, tant locales que nationales, pour faire évoluer le dispositif mis en place par la Loi SRU.

Toutefois, malgré son volontarisme politique et les efforts importants consentis par la collectivité pour construire 181 logements locatifs sociaux depuis 2008, la commune est encore loin d'atteindre la barre des 20% de LLS.
A l'heure actuelle, faute du foncier et des financements nécessaires, il apparaît illusoire de penser que cet objectif pourrait être atteint d'ici 2025.

Compte tenu de la logique essentiellement comptable de l'Etat sur ce dossier, il est à craindre qu'un nouvel arrêté de carence soit pris par la Préfecture en raison des 13 logements manquants sur la période triennale 2017-2019.
La commune serait alors à nouveau dessaisie de son droit de préemption urbain.
De plus, la commune va devoir désormais acquitter une pénalité pour insuffisance de LLS qui est estimée à 70 000 € par an à partir de 2020, pénalité qu'il avait été possible de «neutraliser» jusqu'à présent grâce aux investissements réalisés.

S'il est indéniable que les objectifs de la Loi SRU sont louables et que le logement social permet à de nombreux ruymontois de rester ou de revenir sur la commune, force est de constater que le rythme de construction demandé est intenable.

Il est intenable pour la municipalité actuelle, il le sera également pour la municipalité suivante, quelle qu'elle soit, puisque la Loi SRU continuera de s'appliquer à la commune.
Il serait d'ailleurs intéressant de connaître avec précision les propositions de la minorité sur ce dossier vital pour Ruy-Montceau, alors qu'elle ne cesse de déplorer le nombre trop important de constructions sur la commune tout en diffusant en permanence des chiffres erronés.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain sur lequel sont plantés des arbres résineux infestés (présence de gros cocons blancs sur les branches) par les larves d'un papillon nocturne, la processionnaire du Pin (Thaumetopoea pityocampa).

Les désagréments causés par les poils urticants des chenilles sont un réel problème de Santé Publique.
En effet, outre le risque de mort de l'arbre infesté à long terme, un contact avec les poils des chenilles (contact direct ou indirect par transport par le vent) peut entraîner chez l'homme plusieurs symptômes (rougeurs avec fortes démangeaisons, conjonctivites, difficultés respiratoires, douleurs abdominales, vomissements, ...).
Pour les animaux domestiques (chiens, chats, chevaux,...) qui viendraient à lécher des poils urticants, on peut avoir jusqu'à une nécrose de la langue avec obligation d'ablation.

C'est pourquoi il est important et nécessaire d'intervenir afin de lutter contre ce danger de Santé Publique. Plusieurs actions sont possibles comme la lutte mécanique (coupe et brûlage des branches et nids contaminés en hiver), les traitements spécifiques, le piégeage des chenilles par piège sur tronc (mise en place avant mars) et piégeage par phéromones des papillons, lutte biologique, mais pour toute intervention, il faut veiller à bien se protéger (combinaison, masque, gants et lunettes) ou faire appel à un professionnel spécialisé dans ce type d'intervention.

Un traitement hiver-printemps, de novembre à avril, est possible. par la mise en place de colliers Ecopiège.
A poser dès l'apparition des nids d'hiver, totalement écologique, il peut être utilisé comme moyen unique et présente un fort taux de réussite (+ de 96%). Il protège de processions de chenilles au sol qu'il collecte en quasi-totalité et permet la destruction au stade chrysalide. Il est réutilisable. A mettre en place à raison d'un piège par arbre infesté.

RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DE LA CHAPELLE DE MONTCEAU

Les travaux d'urgence préalables à la rénovation extérieure du bâtiment (élagage du tilleul situé à l'angle Nord-est de la chapelle, réalisation d'un drain périphérique en pied des façades et d'un puits perdu) ont été réalisés.
Préalablement à la rénovation intérieure, des sondages détaillés des décors peints par un restaurateur spécialisé en peintures murales ont été également entrepris.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS, VIE DE BOUSSIEU

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et télécom sur la vie de Boussieu, l'impasse de la Pitre et la rue de la Bourbre sont désormais terminés.
Ces travaux, préalables à l'aménagement de la vie de Boussieu et à la création de la voie nouvelle, participent à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et des câbles digrâcieux.
Coût des travaux: 323 000 € TTC, dont 195 000 € à la charge de la commune.

JEUX POUR ENFANTS SUR LA PLACE DE MONTCEAU

Coût des travaux:
30 977 € TTC

POINT D'APPORT VOLONTAIRE RUE DE LAVITEL

Poursuivant sa politique volontariste d'enfouissement des conteneurs de tri sélectif, la commune a réalisé, en partenariat avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné, l'aménagement du point d'apport volontaire de la rue de Lavitel donnant ainsi à cet axe routier très fréquenté un attrait visuel s'intégrant mieux dans l'environnement du secteur

ASSAINISSEMENT, RUE DE LAVAIZIN

Après d'âpres discussions, la municipalité ruymontoise a obtenu la financement par la CAPI d'un réseau d'assainissement digne de ce nom qui permettra de répondre enfin aux normes environnementales en vigueur.

Les premiers travaux ont pour objectif de mettre en séparatif les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur la rue de Lavaizin pour:

- -Supprimer la pollution du ruisseau de l'enfer.
- -Libérer la voirie en vue des futurs aménagements urbains (enfouissement réseaux secs, travaux d'aménagements de voirie, ...).
- -Renouveler par effet d'aubaine des conduites d'eau potable vétustes.

Coût des travaux à charge de la CAPI: 665 000 € HT.

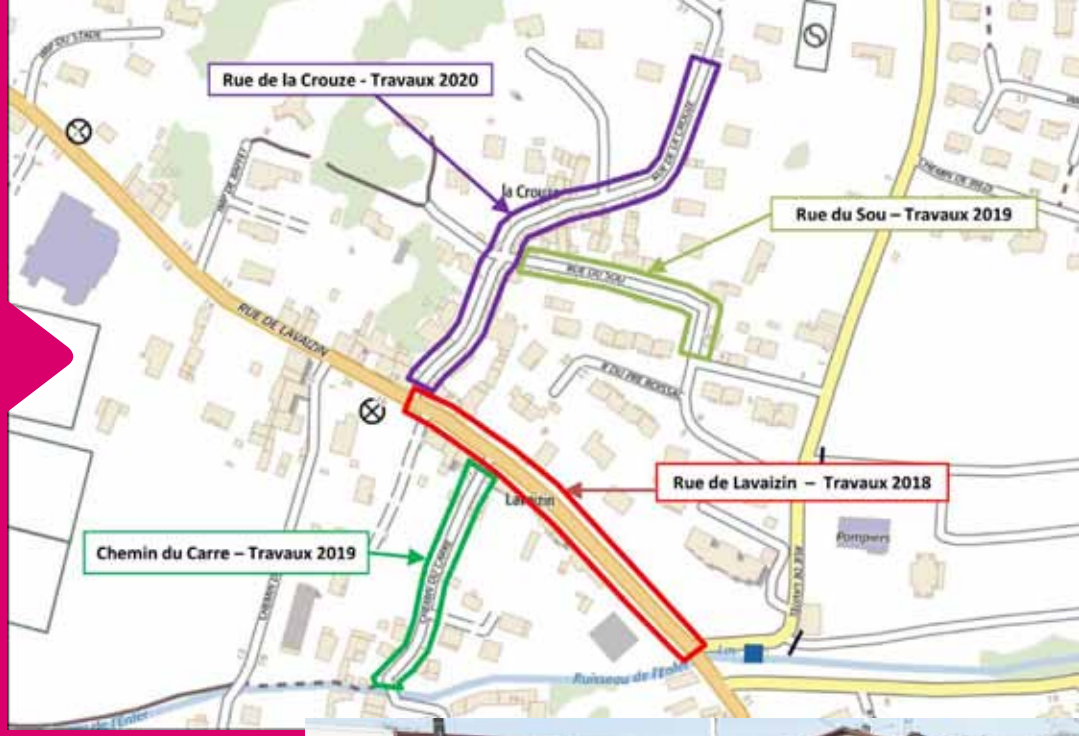

ASSAINISSEMENT, MONTCEAU

Les travaux se poursuivront ensuite avec la construction du réseau d'assainissement de Montceau qui débutera mi-janvier 2019.

Compte tenu des investissements à réaliser, les travaux seront phasés sur plusieurs exercices budgétaires et vont notamment consister à :

- Construire un réseau de transit entre Ruy et Montceau pour permettre l'acheminement vers la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu.

  Coût des travaux à charge de la CAPI: 1 250 000 € HT.
- Construire un réseau séparatif (eaux usées, eaux pluviales) à Montceau.

  Coût des travaux à charge de la CAPI: 530 000 € HT.

En raison du début imminent de ce chantier, et dans un souci de bonne utilisation des deniers publics, le projet d'aménagement du centre bourg de Montceau est reporté jusqu'à la fin de ces travaux d'envergure d'équipement de voirie.

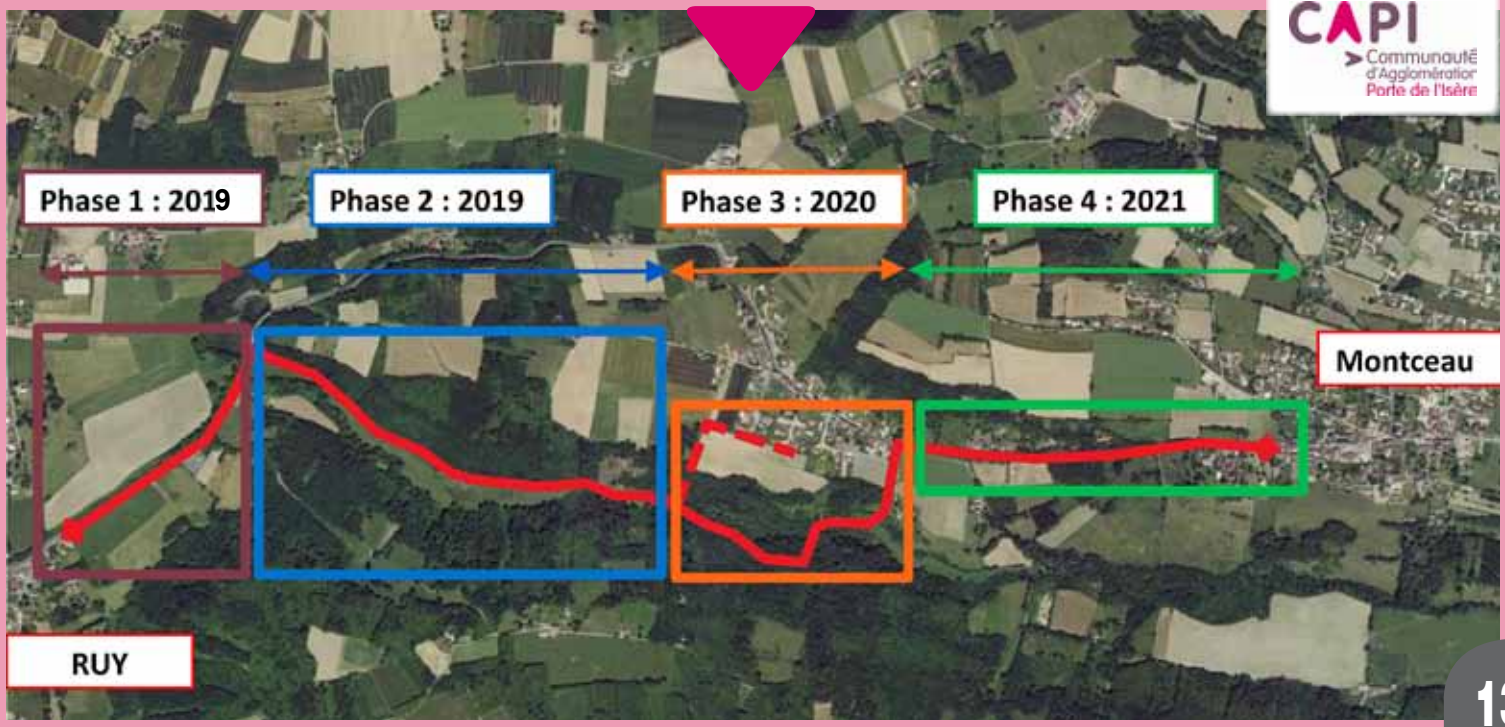

DANS LES ECOLES

Un interphone vidéo avec digicode a été installé à l'école primaire de Ruy pour sécuriser l'entrée dans l'enceinte du groupe scolaire, et permettre l'ouverture à distance de la porte. Coût des travaux: 5 289,49 € TTC.
Un abri destiné à protéger les enfants de la pluie et du soleil a été posé à l'école Kimmerling de Montceau. Une pare-ballon a également été réalisé. Coût total de ces travaux: 18 454 € TTC.

DANS LA SALLE ANNEQUIN

Les services techniques municipaux ont entièrement rénové le coin bar de la salle Annequin (murs, plafonds, éclairage). Une entreprise ruymontoise a refait le bar (pour un coût de 1 519 € TTC).
Les sanitaires ont été rénovés et mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

DANS LE HALL DES SPORTS

Les services techniques municipaux ont entièrement rénové l'entrée du hall des sports (murs, portes) ainsi que les sanitaires et les vestiaires des arbitres.

AH GLAGLA!
Vacances d'hiver de l'accueil de loisirs

Du 18 au 22 février 2019

Direction le pôle nord pour cette semaine, à la découverte des esquimaux , des igloos et des animaux polaires.

Au programme:

-Sortie neige.

-Séjour ski à Villard de Lans pour les 11/17 ans du 17 au 23 février 2019. 24 places.

Modalités d'inscription:

-Retrait des dossiers d'inscription à partir du 7 janvier 2019, les lundis de 16h00 à 17h00 et le mercredi de 16h30 à 18h15 au bâtiment périscolaire, ou sur les sites Internet www.ruy-montceau.fr et www.leo-ruymontceau.org

-Inscriptions du 12 au 25 janvier 2019 pour les ruymontois uniquement.

Permanence le samedi 12 janvier 2019 de 09h00 à 12h00 au bâtiment périscolaire.

Puis, dépôt des dossiers dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs situé au bâtiment périscolaire ou lors des permanences les lundis de 16h00 à 17h00 et les mercredis de 16h30 à 18h15.

-Ouverture aux extérieurs dans la limite des places disponibles du 28 janvier au 1er février 2019.

Aucun dossier ne sera accepté après ces dates.

Animation autour du pain dans les écoles

Les enfants des écoles de Ruy et Montceau ont participé à l'animation pain proposée par une diététicienne.

Découverte d'un aliment simple presque incontournable des repas et de première nécessité en suivant le parcours des différentes céréales cultivées jusqu'au pain sur les tables.

Les enfants ont ainsi pu découvrir les pains spéciaux aux graines et prendre conscience de l'importance de cet aliment sur nos tables et du respect vis à vis de son gaspillage.

Gestion des risques

Plan communal de sauvegarde

Rue de la Salière lors des inondations de 1993

La commune de Ruy-Montceau étant concernée par le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Bourbre, elle est dans l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS est un document opérationnel destiné à aider les élus lors de la survenue d'un accident majeur sur le territoire de Ruy-Montceau.
Le PCS sera déclenché à l'occasion d'un évènement dont l'ampleur et la gravité sont telles qu'il est nécessaire de mettre en place une organisation spécifique.
Il définit les actions que doit mettre en oeuvre l'équipe communale pour assurer la sauvegarde des personnes et des biens: alerte, évacuation, assistance, relogement, …

Les objectifs du PCS sont de :
-Recenser le plus précisément possible quels sont les risques connus, leur emprise sur le territoire et les différents publics concernés (établissements scolaires, personnes âgées isolées, …).
-Mettre en place un dispositif efficace de diffusion de l'alerte à l'ensemble la population.
-Mettre en place une organisation efficace de gestion de crise articulée autour du maire, avec un organigramme définissant les rôles précis des différents acteurs.
-Permettre à chacun (élus, agents, bénévoles, …) de savoir où il se situe dans l'organisation de crise, de savoir exactement ce qu'il doit faire, et comment il doit le faire.
-Etablir un recensement des moyens matériels et humains (annuaires, logistique, hébergement…).

Le PCS sera définitivement arrêté au cours du premier trimestre 2019 et vous sera présenté avec plus de détails dans le Courrier Ruymontois de Juillet 2019.

Dispositif d'alerte de la population

Dans le cadre de l'élaboration de son PCS et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Ruy-Montceau s'est dotée d'un système d'alerte automatisé de la population.

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en oeuvre d'une procédure de vigilance ou la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse de risques naturels, technlologiques, ...

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé des risques se produisant sur la commune, les dispositions prises pour y remédier ou les consignes à suivre.
Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS, ou des courriels.

Mais ce système d'alerte peut aussi être utile en d'autres circonstances, par exemple pour vous informer rapidement en cas de travaux risquant de vous impacter (coupure d'eau, ...) ou encore relayer des informations de la préfecture (sécheresse, restriction d'utilisation de la ressource en eau, ...).

Si vous souhaitez bénéficier de **ce service gratuit pour les usagers**, il est nécessaire de s'inscrire soit par le biais du site Internet soit en remplissant un formulaire à l'hôtel de ville.

Les informations recueillies, nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Ruy-Montceau font l'objet d'un traitement informatique.
A ce titre, les personnes inscrites bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.

Pour bénéficier de ce dispositif d'alerte, le plus simple est de vous inscrire directement en ligne. Rendez-vous sur la page d'accueil du site www.ruy-montceau.fr

Cliquez sur «dispositif d'alerte» puis laissez-vous guider.

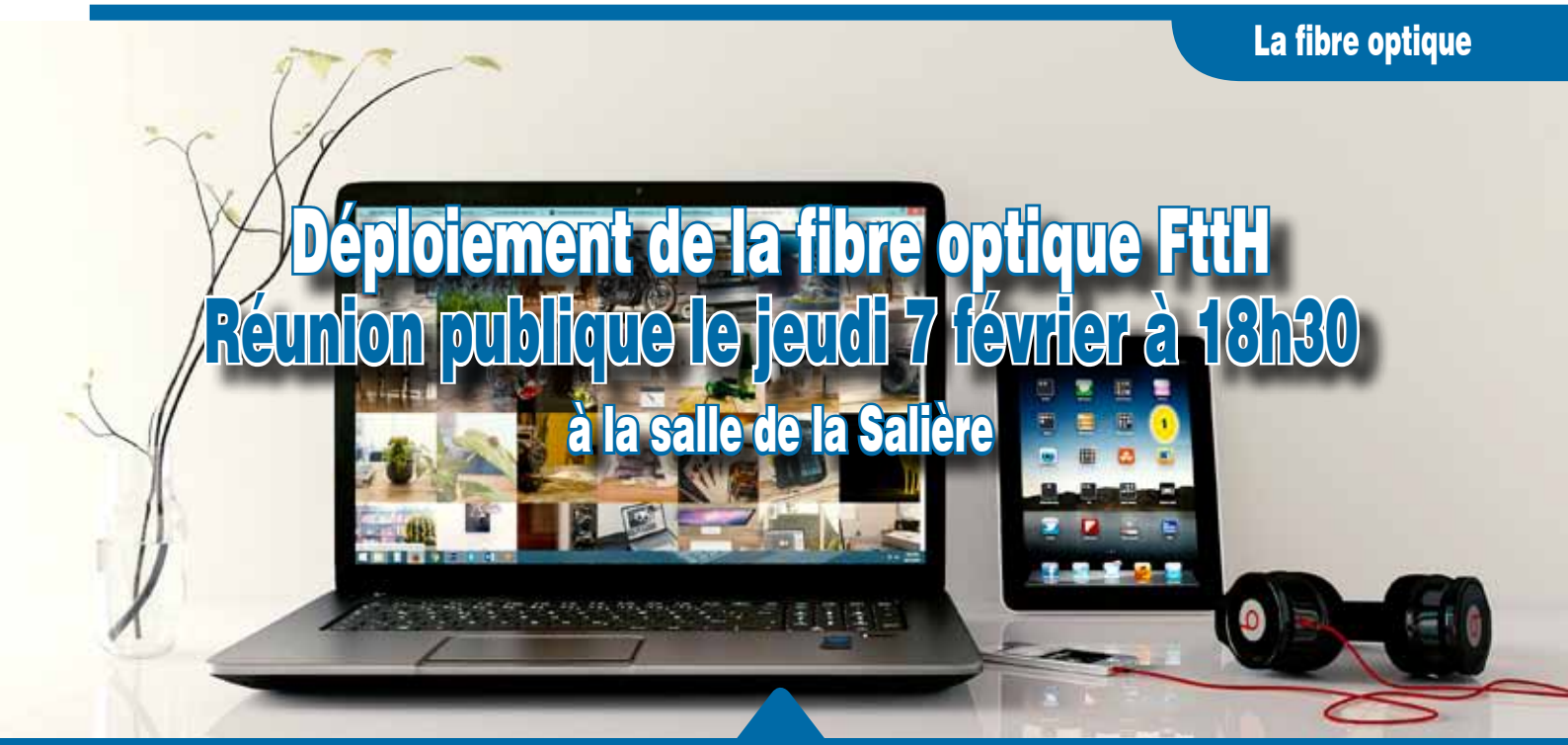

Déploiement de la fibre optique FttH
Réunion publique le jeudi 7 février à 18h30
à la salle de la Salière

Monsieur Damien MICHALLET, Vice-Président du Département délégué à l'aménagement numérique et aux systèmes d'information, accompagné d'un représentant de la société Isère Fibre délégataire de service public pour le compte du Département de l'Isère, en charge du déploiement, de la maintenance et de la commercialisation du réseau, présenteront à cette occasion le calendrier prévisionnel de déploiement de la fibre optique dans la commune, pour les particuliers et les professionnels.

Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre.

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre.

Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

Contact Isère Fibre : Cindy CONORTON
04 57 56 04 02 ou 06 71 79 37 55.

Naissances

WERNERT-VELLAY Evan, le 14 octobre 2017
BEROUD Pauline, le 24 mai 2018
COLOMBELLI Iris, le 10 juillet 2018
BONHOMME Eléna, le 19 juillet 2018
CAVAILLON Mia, le 04 août 2018
SUPTIL Lina, le 11 août 2018
JOUBERT Elena, le 12 octobre 2018
GAVIOT Élise, le 15 octobre 2018
GAY Daren,le 15 octobre 2018
JEGOUREL Hoai An,le 24 octobre 2018
CASTILLO Malone, le 27 octobre 2018
GRASSAUD Rose, le 24 novembre 2018
MANSERI Marwan, le 25 novembre 2018

Décès

GUYONNET Pierre-Etienne, le 09 juillet 2018
RABILLOUD Yves, le 12 août 2018
MARSON Michel, le 22 août 2018
LAYDEVANT épouse DISCOURS Odette,
le 14 septembre 2018
DELASTRE Hubert, le 28 septembre 2018
GRAND Marcel, le 14 octobre 2018
CLODONG Floriane, le 21 octobre 2018
JOUFFRIAULT Christian, le 26 octobre 2018
PERRET épouse SIMON Lucette, le 27 octobre 2018
BARTOLACCI épouse GAGET Claudine,
le 29 octobre 2018
PELLET Jean, le 2 novembre 2018
GUILLAUD Alfred, le 11 novembre 2018

Mariages

BOURNEL Johann & BEAUFORT Christelle, le 19 mai 2018
POULY Jordane & BRUNET Nelly, le 26 mai 2018
FABRE Hugo & MORINI Diane, le 02 juin 2018
COTTAZ Maxime & DECLEZ Virginie, le 09 juin 2018
BRÉMOND Jacques & BOLZE Michèle, le 30 juin 2018
BRUNELLIERE Yann & PIERRE Gwenaelle, le 07 juillet 2018
PARACHE Marc & DUSONCHET Corinne, le 21 juillet 2018
GROSSET Denis & MAUREAU Cécile, le 21 juillet 2018
CHARMAT Nicolas & DOUCELIN Aurélie, le 28 juillet 2018
GAUTHIER Valentin & CHARRIN Mélanie, le 4 août 2018
RICCARDI Sébastien & MICOUD Sylvie, le 18 août 2018
GELIOT Jeremy & POUX Aurore, le 12 octobre 2018

La propreté n'est pas que l'affaire des autres!

Les actes d'incivilités sur la commune sont nombreux: mégots de cigarettes, déjections canines, poubelles jetées sur la voie publique ou à coté des points d'apport volontaire, dépôts sauvages juste à côté de la déchetterie.

Le point qui pose le plus de difficultés en matière de qualité de vie concerne le respect de notre environnement.

Malheureusement pour nous tous, un temps trop important est consacré par nos agents au nettoyage des lieux publics, car il est apparemment difficile pour certaines personnes de se servir des poubelles ou de s'abstenir de jeter leurs déchets n'importe où...

Ce temps perdu au ramassage des ordures et papiers gras n'est du coup pas consacré à l'entretien de nos espaces verts ou de nos équipements publics.

Points de vue de l'opposition

Groupe PRESENTS POUR RUY MONTCEAU

En cette nouvelle année 2019, les élus de l'opposition et leurs colistiers vous présentent leurs meilleurs vœux. Nous souhaitons que tous les Ruy-Montois puissent passer une année paisible dans notre commune.

Pourtant, pourtant…

En cette période de centenaire de l'armistice, nous déplorons les détériorations du patrimoine, particulièrement quand elles concernent l'histoire de familles de la commune. La plaque commémorative aux morts sur la place de Ruy a été vandalisée l'été 2017.

L'insécurité grandit dans notre commune et ne doit pas être prise à la légère.

Le nouveau city parc à Ruy, mal éclairé, proche du fossé de l'Enfer, sans aucune protection et isolé loin du village, pose la question de la sécurité des jeunes.

Des personnes âgées ont été agressées sur la place de Ruy, en plein jour alors qu'elles faisaient leurs courses.

Les nombreux travaux réalisés dans les villages rendent dangereux les déplacements piétons comme ceux des véhicules motorisés ou non.
Les travaux rue de Lavaizin en sont un bon exemple. En dehors du feu assurant la circulation alternée, l'absence de gestion du trafic provoquait une cacophonie quotidienne de voitures aux heures de pointe.

Enfin, c'est aussi pour nos anciens que nous nous inquiétons. Il ne fait pas bon vieillir sur notre commune !
Nous avons appris la suppression des colis de Noël aux plus de 75 ans POUR DES RAISONS BUDGETAIRES. Un colis, c'est un petit plaisir, une délicate attention. C'est aussi l'occasion d'une visite de la part du CCAS qui peut ainsi rester en contact de personnes isolées. Il est bien proposé le repas des anciens, mais certains ne peuvent s'y rendre, faute de santé suffisante.

Posons-nous réellement la question de nos priorités ? Il est certain que tout ne peut pas être financé ; mais, quels choix faisons-nous pour les habitants de Ruy-Montceau? Réalisons-nous que le colis de Noël peut représenter l'unique lien avec la vie de la commune pour des personnes isolées? Pensons-nous à la sécurité des enfants et des usagers de la voirie, piétons ou automobilistes ?

Calendrier des manifestations du 1er semestre 2019

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Janvier

02-03:Stage de tennis de table à la salle verte du hall des sports.
03:Assemblée générale des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
04-05-06:Tournoi en salle de l'USRM football au hall des sports.
10:Assemblée générale et tirage des rois du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
11:Voeux de la municipalité au hall des sports.
12:Tirage des rois de la FNACA à la salle de la Salière.
12-13:Stage de boxe à la salle verte du hall des sports.
17:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
17:Loto publicitaire du Club des joyeux retraités au local du club.
19:Assemblée générale de Amitié et rando à la salle de la Salière.
19:Tirage des rois du Tennis club à la grange des associations.
19:Sélection Jeunes Isère du CSRBF au hall des sports.
27:Rando pédestre des rois du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.

Février

07:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
09:Repas dansant de l'USRM football à la salle Annequin.
10:Repas du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
14:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
17:Boudins de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
24:Repas du CCAS à la salle de la Salière.

Mars

03:Repas familial de l'ACCA à la salle Annequin.
03:Diots de l'USRM Football à la buvette du hall des sports.
07:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
09:Nuit des bénévoles des GODAS à la salle Annequin.
14:Repas Bûgnes du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
14:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
16-17:Pucier du Petit Atelier à la salle Annequin.
16:Interclubs du CSRBF boxe à la salle verte du hall des sports.
23:Loto du Sou des écoles de Montceau au hall des sports.
23:Carnaval du Sou des écoles de Ruy à la salle de Lavitel.
23-24:Cropping party de Ozidé à la salle de la Salière.
30-31:Concert de la chorale Ephata à la salle Annequin.
31:Repas annuel de l'AEP à la salle de la Salière.

Avril

04:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
06:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
11:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Concours vétérans de pétanque à la grange des associations.
22:Foulées ruymontoises de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.

Mai

02:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
14:Concours vétérans de pétanque à la grange des associations.
15:Rencontre mensuelle enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.
16:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Soirée théâtre des GODAS à la salle Annequin.
19:Randonnée pédestre des GODAS à la salle Annequin.
25:Concours seniors de pétanque à la grange des associations.
25:Interclubs gala du CSRBF à la salle verte du hall des sports.

Juin

06:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
07-:Kermesse du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin et dans la cour de l'école.
10:Fête du four du CAM à la grange des associations.
16:Vide grenier de l'USRM football sur le champ de foire.
19:Concours vétérans de boules lyonnaises et repas à la salle de la Salière.
20:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
21:Assemblée générale de l'USRM football à la buvette du hall des sports.
22:Gala de fin d'année des Minois Ruymontois au hall des sports.
22:Assemblée générale du CSRBF à la salle de Lavitel.
23:Casting Mademoiselle Isère à la salle verte du hall des sports.
26:Trophées de la commission Sports Loisirs Jeunesse à la salle de Lavitel.
27:Repas de fin de saison du Club des Joyeux Retraités à la salle de la Salière.
29:Remise des trophées du Tennis Club à la salle de Lavitel.
29:Kermesse du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
30:Jeu de piste du GARM au hall des sports.